

Maintien de la paix : Expansion des opérations au Rwanda

L'ONU a étendu ses opérations en Afrique en créant la Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda (UNAMIR). L'UNAMIR a pour tâche d'aider à faire appliquer l'accord de paix conclu entre le gouvernement rwandais et les forces d'opposition. La Mission d'observateurs des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda (UNOMUR), que dirige le brigadier-général canadien Romeo Dallaire, sera rattachée à cette nouvelle mission. Le général Dallaire a été nommé commandant de la force de l'UNAMIR qui, à ses effectifs maximum, devrait comprendre plus de 2 500 militaires.

Par ailleurs, le bataillon d'infanterie canadien affecté à la Force des Nations Unies à Chypre (FNUC) a terminé son retrait de l'île. Pour continuer de participer à l'opération et pour montrer que le règlement du conflit chypriote lui tient à coeur, le Canada a accepté de détacher dix militaires au quartier général de la FNUC.

Fin novembre, le retrait de la totalité du

personnel militaire international de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) était terminé, marquant la conclusion fructueuse de la mission confiée; à savoir : assurer la stabilité nécessaire à l'organisation d'élections nationales. Le Cambodge est maintenant dirigé par un gouvernement démocratiquement élu qui a entrepris de reconstruire le pays.

Fin septembre, le Conseil de sécurité a autorisé l'envoi d'une Mission des Nations Unies en Haïti (MINUH), avec pour mandat de former une nouvelle police, une fois que le Parlement haïtien aurait adopté une loi séparant le corps policier existant de l'armée. En outre, une force de maintien de la paix internationale a été chargée d'effectuer des travaux d'ingénierie et de construction pour aider à rebâtir l'infrastructure haïtienne.

Le Canada a détaché en Haïti 100 membres de la GRC, dont le surintendant principal Jacques Lemay, commandant de la

MINUH, et 110 ingénieurs militaires qui participeront aux travaux de construction et à la formation de Haïtiens. Le personnel n'avait été que partiellement déployé quand il est devenu évident que l'armée et la police haïtiennes ne coopéreraient pas avec les forces de l'ONU dans l'application du mandat de la MINUH. Face à ce blocage, le Canada a décidé de rapatrier son personnel.

Les Nations Unies ont autorisé la création d'une force d'interdiction chargée de veiller à l'application des sanctions prises contre Haïti pour le non-respect de l'accord de Governors Island, aux termes duquel les militaires haïtiens avaient accepté que le président en exil, M. Bertrand Aristide, rentre en Haïti et reprenne ses fonctions. La marine canadienne participe à la force d'interdiction, qui est commandée par les États-Unis. Le Canada réexaminera avec l'ONU la question du redéploiement, suivant l'évolution de la situation en Haïti. ■

Processus de paix au Moyen-Orient — Succès de l'atelier de Sydney

Tandis qu'à Washington, Israël et l'Organisation de libération de la Palestine signaient leur accord historique, le Canada organisait, du 12 au 14 septembre, au Collège de la Garde côtière canadienne de Sydney (Nouvelle-Écosse), un atelier de trois jours sur les mesures de confiance (MDC) maritimes. Cet atelier se déroulait sous les auspices du Groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité régionale du Processus de paix au Moyen-Orient.

Étaient présents à l'atelier, qui s'inscrivait dans une série de rencontres similaires organisées sous les auspices du Groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, les participants régionaux au processus de paix suivants : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie et la délégation palestinienne, Oman, le Qatar et la Tunisie. Étaient également représentés les co-parrains du processus de paix au Moyen-Orient, soit les États-Unis et la Russie, ainsi que des délégations suédoise, chinoise et japonaise.

Les travaux ont essentiellement porté sur deux types de MDC maritimes. Le premier était la négociation et l'application d'accords visant à prévenir les incidents en mer. Le deuxième était la coopération renforcée dans les activités régionales de recherche et de sauvetage en mer. On s'est

servi de simulations pour stimuler le débat dans les deux domaines. L'espoir du Canada de voir les parties moyen-orientales se séparer à la fin de l'atelier avec des idées neuves sur l'élaboration de MDC maritimes a été comblé. Les participants sont convenus qu'il faudrait prendre des mesures pratiques pour promouvoir la coopération régionale tant dans la prévention des incidents en mer que dans les opéra-

tions de recherche et de sauvetage. Ils ont exprimé le souhait que le Canada continue d'organiser et d'animer les pourparlers.

Le Canada a présenté un rapport sur l'atelier à l'assemblée plénière du Groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, en novembre, à Moscou. Il a été demandé au Canada d'organiser un atelier de suivi, qui aura lieu au Moyen-Orient, en janvier ou février 1994. ■



Des participants à l'atelier de Sydney.